

Engagement #8 : Associer les citoyens à la démarche « Habiter la France de Demain »

Date de début et de fin de l'engagement :

février- octobre 2021

Ministère porteur

Ministère de la Transition Ecologique

Description de l'engagement

Quel est le problème public que l'engagement réglera ?

Pourquoi une nouvelle consultation ? La crise sanitaire a fait évoluer le regard des Françaises et des Français sur leur cadre de vie. L'objectif est de comprendre ces nouveaux besoins afin de faire émerger une vision partagée d'un aménagement « sobre et humaniste », avec des solutions.

En 2020, la crise sanitaire a fait émerger une demande forte des Français pour des logements de qualité, suffisamment grands, avec un espace extérieur directement accessible et si possible végétalisé. Le confinement a ainsi pu susciter une forme de rejet de l'habitat collectif dense. Or, notre modèle d'aménagement doit être compatible avec la lutte contre l'artificialisation des sols, la recherche d'un aménagement bas-carbone et la conception de lieux qui favorisent le « vivre-ensemble ». Il doit également répondre à d'autres aspirations de nos concitoyens en matière de proximité de l'emploi et d'accessibilité aux équipements et aux services, qu'offre la « ville du quart d'heure ».

La réconciliation de ces enjeux nécessite de formaliser un projet politique ambitieux d'urbanisme et d'aménagement qui réponde à une demande relayée par la convention citoyenne pour le climat, celle de « sensibiliser à l'importance et l'intérêt de la ville plus compacte, et construire une nouvelle culture de l'habitat collectif » allant plus globalement vers une meilleure prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux dans les territoires.

Quel est l'engagement ?

« Habiter la France de demain » a été lancée au mois de février 2021 pour amplifier et accompagner les projets vertueux et valoriser de nouvelles solutions en réponse aux défis de la ville et des territoires de demain.

Cette démarche entend fédérer et animer les réseaux d'acteurs, accompagner les projets de territoires, mais aussi créer un écosystème favorable à l'émergence de nouvelles solutions en réponse aux défis de demain.

Nos villes et nos territoires doivent impérativement mieux intégrer les enjeux globaux, notamment climatiques, en ne compromettant pas les ressources et les potentialités des générations futures, tout en tenant compte de la spécificité du lieu et en répondant aux aspirations de ses habitants en matière de confort et de qualité de vie.

Habiter la France de demain doit redéfinir les fondamentaux de notre vie en commun en réaffirmant les principes simples qui fondent un aménagement sobre et humaniste.

Un nouveau pacte pour une ville et des territoires durables se dessine aujourd'hui autour de quatre défis politiques de notre ambition nationale pour les territoires : sobriété, résilience, inclusion et production. Ils doivent sous-tendre la fabrication urbaine et territoriale, et guider l'émergence de territoires, de villes, de quartiers, d'espaces du quotidien, plus durables encore.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?

Cette démarche est construite avec l'intelligence locale, avec l'ensemble des parties prenantes de la société civile et des institutions, mais aussi avec les citoyens.

Le renforcement de la place du citoyen dans les décisions publiques permettra de concevoir des projets plus soutenables, souvent plus innovants, en faveur d'une plus grande cohésion sociale et collectivement plus acceptables. Les démarches participatives permettent en effet d'améliorer la qualité des projets en répondant mieux aux attentes des citoyens, habitants, usagers, acteurs économiques, etc., tout en offrant la possibilité d'engager des processus d'auto-évaluation, d'amélioration continue et finalement de renouvellement démocratique de la fabrication de la ville.

Cette démarche se déroule en plusieurs étapes (calendrier estimatif à date):

- Une journée de webinaire "Habiter la France de demain" organisée le 9 février 2021
- Analyse et synthèse globale d'une dizaine de consultations publiques menées ces dernières années sur les thématiques de l'aménagement et de l'habitat ayant donné lieu à des milliers de contributions. L'analyse permettra de mettre en évidence les consensus et les dissensus exprimés, et plus particulièrement les dissensus ou tensions entre aspirations ou représentations citoyennes et orientations des politiques publiques
- 28 Juin 2021 : lancement de la consultation « grand public », via une plateforme en ligne sur les impacts de la crise sanitaire dans le rapport des Français au logement et à leur cadre de vie,
- Les 22 juillet, 6, 17 et 30 septembre 2021 : organisation d'ateliers avec un groupe de citoyens représentatif de la diversité française
- 14 Octobre 2021 : organisation d'une restitution nationale

Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs de l'OGP ?

La démarche Habiter la France de demain s'inscrit pleinement en ligne avec les valeurs du PGO puisqu'elle renforce la place de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques pour formuler des propositions permettant de dépasser les contradictions entre les aspirations individuelles et les objectifs nationaux d'aménagements sobres en foncier et favorisant le vivre ensemble.

La transparence sera assurée par la publication d'un manifeste partagé et l'organisation d'une restitution nationale.

Informations supplémentaires

Sur la plateforme dédiée : <https://www.ecologie.gouv.fr/habiter-france-demain>

<https://habiterfrancedemain.fr/>

Informations de contact

Nom de la personne responsable de l'agence d'exécution

Sarah Prince-Robin
Commissariat Général au Développement Durable
sarah.prince-robin@developpement-durable.gouv.fr